

## BIBLIOGRAPHIE

Abel LEFRANC. *Organisation des léproseries au 13<sup>e</sup> siècle* (Mémoires Sté Acad. St-Quentin 1886-1887, p. 362).

DAMOURETTE. *Hôpitaux et Béguinages au Moyen Age* (Mémoires Sté Acad. St-Quentin 1851, p. 162).

Ch. GOMARD. *Études Saint-Quentinoises* (IV, p. 329 - V, p. 271).

Dr Ch. BOUTROIS. Thèse sur *Les établissements hospitaliers et l'assistance médicale à St-Quentin avant la Révolution*. 1878.

Jacques CHAURAND. *Thomas de Marle, Sire de Coucy* (La Tribune de la Thiérache).

Registres paroissiaux du Vermandois.



# Les Articles de Louis-Napoléon BONAPARTE prisonnier au fort de Ham dans le « *Guetteur de Saint-Quentin* »

1843-1844

### *Introduction*

Louis-Napoléon Bonaparte a fait paraître en 1843 et 1844, dans le « *Guetteur de Saint-Quentin* », une vingtaine d'articles, ainsi que « l'Extinction du paupérisme ». Il s'agit d'articles traitant des sujets assez variés à l'occasion de faits d'actualité : quoiqu'il n'y ait donc pas eu de plan préétabli à cette suite de textes, il est possible d'en dégager un certain nombre d'idées, souvent reprises d'un article à un autre, qui permettent de préciser les opinions politiques, économiques et sociales du prisonnier de Ham.

Le tableau suivant donne la liste des articles en question :

- 1) 26 - 2 - 43, L'Algérie et le Gouvernement
- 2) 2 - 4 - 43, L'union fait la force
- 3) 18 - 4 - 43, Le Prince Louis-Napoléon et l'amnistie
- 4) 23 - 4 - 43, Opinion de l'Empereur sur les rapports de la France avec les autres puissances de l'Europe
- 5) 21 - 5 - 43, Projet de loi sur le recrutement de l'armée
- 6) 28 - 5 - 43, Suite
- 7) 4 - 6 - 43, Suite
- 8) 11 - 6 - 43, Fin
- 9) 14 - 9 - 43, Le Consulat, réponse à M. de Lamartine
- 10) 17 - 9 - 43, Fin
- 11) 8 - 10 - 43, Des gouvernements et de leurs soutiens
- 12) 18 - 10 - 43, Améliorations à introduire dans nos moeurs et habitudes parlementaires
- 13) 26 - 11 - 43, les spécialités
- 14) 30 - 11 - 43, Suite
- 15) 17 - 12 - 43, le Clergé et l'État
- 16) 14 - 1 - 44, le Travail
- 17) 14 - 2 - 44, le Commerce et le Travail
- 18 à 22) 9 - 5 - 44, au 26 - 5 - 44, en 5 articles  
« L'Extinction du Paupérisme »
- 23) 24 - 10 - 44, l'Amnistie
- 24) 10 - 11 - 44, la Paix
- 25) 25 - 12 - 44, les Nobles.

Les articles étaient signés en général X X (afin de distinguer cette signature de celle d'un autre anonyme qui signait d'une seule X). Cependant, pour les articles 3, 9, 11, et pour « l'Extinction du Paupérisme », la signature a été : Napoléon Louis Bonaparte. La plupart de ces articles ont paru également dans le « *Progrès du Pas-de-Calais* » à Arras. En cas de double publication, la parution à Saint-Quentin avait lieu régulièrement après celle d'Arras, la semaine suivante. (a)

Tous les articles ont eu une tendance polémique extrêmement nette, visant le régime ou « Système » lui-même, et

---

(a) Voir p. 102 la liste de ces articles avec table de correspondance. Pour le « *Progrès du Pas-de-Calais* » on peut consulter l'ouvrage de M. A. Fortin : Frédéric Degeorge (Fondateur du « *Progrès* »). Lille 1964, in-8°, 227 p. Bibliographie.

utilisant à tout propos des références de dates pour la comparaison des régimes (de 1800 à 1815, avant 1815, depuis 1830 etc...).

On peut penser que la parution de ces articles n'a pas inquiété le Gouvernement. Une seule fois, un article a été retardé. Nous aurions aimé consulter la correspondance officielle à ce sujet, mais les rapports préfectoraux pour cette période n'existent plus, aussi bien à Laon qu'à Arras.

L'étude de ces articles comprendra deux parties : une présentation sommaire du « *Guetteur* », puis une analyse des idées exprimées par Louis-Napoléon Bonaparte.

### I. - *Le Guetteur*

« *Le Guetteur* » journal de Saint-Quentin, a été fondé le 11 Septembre 1831 par Félix Davin et Paul Daubrée. Félix Davin, poète délicat, dirigea d'abord le journal, puis quitta rapidement Saint-Quentin pour Paris, où il publia des vers, des articles dans le « *Mercure de France* » et même une préface pour une édition complète des œuvres de Balzac ; il mourut prématurément en 1836, à 27 ans. (a)

Il laissait en 1834 la direction effective du journal à Calixte Souplet, homme de lettres, puis directeur de l'usine à gaz de Saint-Quentin. Celui-ci devait assurer cette direction jusqu'à la suppression du « *Guetteur* » en 1858. (b)

Pendant la captivité de Louis-Napoléon Bonaparte à Ham, Calixte Souplet a été le voir à plusieurs reprises, et a correspondu avec lui ; c'est sans doute à ces relations que nous devons la collaboration du Prince au « *Guetteur* ». Nous ignorons cependant quelle fut l'origine de ces relations. (c)

La tendance du journal pendant ces deux années est assez simple : le journal s'oppose à la monarchie de Juillet, ainsi qu'à celle des Bourbons. Il s'oppose au principe monarchique, au « despotisme » au « Système » immobile de Guizot.

(Nous puisons cette définition dans un discours de Lamartine à la Chambre le 3 Mars 1843 : « cet ensemble, cette série, cette tradition des pensées politiques qui s'incarnent, qui se succèdent dans des ministères vivants et personnifiés devant nous »).

On peut trouver en étudiant les 208 numéros du journal

---

(a) Précisions extraites de la conférence faite le 25 Février 1964 par M. Collart, Président de la Société Académique de St-Quentin.

(b) La décision de suppression a été prise pour « excitation de la classe ouvrière contre l'ordre établi ».

(c) Dans l'éloge funèbre prononcé sur la tombe de Souplet en 1867, Ch. Gomart rappelait cette estime réciproque qui, disait-il, s'était maintenue entre les deux hommes malgré leurs divergences politiques après 1848.

## INTÉRIEUR.

Saint-Quentin, 22 novembre 1843.

Voici l'effrayante nomenclature des tortures subies par les prisonniers politiques du Mont-Saint-Michel :

» Sur vingt et quelques détenus politiques soumis au régime cellulaire, au Mont-Saint-Michel, trois, Aus-ten, Bordon et Charles, sont devenus fous; Bordon a recouvré un instant la raison lorsqu'on lui a donné la compagnie d'un autre détenu.

» Un quatrième, Boudin, gracié, est devenu fou et est enfermé depuis trois mois à Bicêtre.

» Steuble s'est coupé la gorge avec un rasoir.

» Un autre, Bezenac, s'est pendu dans son cachot.

» Un troisième, Jarasse, a tenté deux fois de s'empoisonner.

» Chez ceux qui ont pu conserver leur raison, la santé s'est perdue; ainsi, ont été transférés pour cause de maladie grave et jugée incurable: Barbès, à Nîmes; Petermann, Vilcoq, Fomberteaup, à Doullens; Dubourdieu, à Bordeaux; Hubert et Dufour, à Paris. Les médecins avaient jugé indispensable de transférer Hubert dans le midi; on a trop attendu: il ne peut plus supporter le voyage, il est mourant à Sainte-Pélagie.

Depuis plus de 15 jours, ces faits ont été signalés par deux journaux, *la Réforme* et *le National*; nous attendions les explications du ministère; il s'est tu. On ne peut donc contester l'exaetitude des renseignemens recueillis sur les traitemens qu'on inflige aux détenus du Mont-Saint-Michel; dès-lors il est du devoir de tout journal honnête de manifester une profonde indignation et de demander à l'opinion publique justice de tant de bar-

Les Prisonniers Politiques.

Voici cette pétition, qu'on peut signer dès-aujourd'hui au bureau du *Guetteur* :

*A Messieurs les Membres de la Chambre des Députés.*

**MESSIEURS LES DÉPUTÉS,**

Représentants des intérêts du pays, vous êtes aussi les représentants de sa dignité, de sa gloire. C'est à ce dernier titre que, confiants dans votre patriotisme éclairé, nous vous demandons de vous associer à une pensée nationale : celle qui relèvera de l'exil la famille de l'Empereur.

La statue de Napoléon est sur la colonne de la place Vendôme, ses restes mortels reposent aux Invalides ; il vous appartient de compléter cette œuvre commencée de réhabilitation, en rendant aux membres de sa famille que la mort n'a pas encore frappés, la liberté du sol natal et la jouissance de leurs droits de citoyens français.

Atteints par l'âge et les infirmités, les trois frères de Napoléon ont supporté leur exil avec résignation ; ils ont constamment donné des preuves irrécusables de leur profond attachement au pays. L'illustration de leur nom, comme la noblesse de leur caractère, vous font une loi, Députés de la France, de demander au Gouvernement et d'obtenir de lui le rappel de la loi de bannissement.

Vous prendrez en considération ce vœu populaire ; vous ne voudrez pas faire dire à la postérité que les portes de la France ne seront ouvertes aux Napoléon qu'à la condition d'être couchés dans leurs tombeaux !

**CONSEIL MUNICIPAL.**

Sesessions du mois de Mai 1843. — Session du 1<sup>er</sup> Mai. — Session du 15 Mai. — Session du 29 Mai.

(1843 et 1844) trois grands thèmes d'opposition exprimés dans l'éditorial (ou leader) du journal.

a) *des attaques personnelles contre Guizot* ;

attaques continues à propos de corruption, et notamment de corruption électorale, de trahison (rappel de l'affaire de Gand où Guizot avait suivi Louis XVIII en 1815), d'anglophilie et de soumission à l'Angleterre (affaire Pritchard, droit de visite, rencontres des Souverains...) ; trait particulier, à intervalles réguliers, la chute du ministre est annoncée comme imminente. La famille royale est rarement attaquée, sauf le 4 Juillet 1844, lorsque le Roi demanda une indemnité pour chacun de ses enfants, avec rétroactivité depuis 1830.

b) *une défense de la liberté*,

liberté de la presse, rappel de la misère des prisonniers politiques, demandes fréquentes d'amnistie (notamment le 23 Mai 1844 pour le retour en France des frères de Napoléon).

c) *une politique du travail*,

mais cette tendance se marque beaucoup moins souvent que les deux premières.

Les articles de titre du journal étaient souvent empruntés à des journaux parisiens : il faut remarquer que dès la parution de la *RÉFORME* (Juillet 1843) et de la *DÉMOCRATIE PACIFIQUE* (Août 1843) des éditoriaux entiers sont reproduits dans le « Guetteur » (11 fois pour la Réforme, 7 fois pour le journal de Victor Considérant. Le *National*, et le *Globe* sont reproduits une fois chacun). (a)

Les articles ou discours de certains hommes politiques sont publiés ; ici, ceux de Michelet, Lamartine, Ledru-Rollin ; Odilon Barrot, député de Chauny, a droit à quelques éloges. (b)

Louis-Napoléon Bonaparte apparaît en fin de compte comme l'éditorialiste de choix du journal. Il faut noter enfin, que le « Journal de Saint-Quentin » de tendance gouvernementale, a passé absolument sous silence tous les articles publiés dans le « Guetteur ». On ne trouve pas la moindre allusion à ceux-ci, même à propos de « l'extinction du paupérisme » ; aucune polémique n'a opposé les deux journaux à ce sujet ; les seuls différends qui peuvent être notés ont trait à une concurrence auprès des abonnés, et à des séries d'articles venimeux, les journaux se traitant l'un l'autre de « démocrate » et de « journal ministériel subventionné ».

Ainsi, l'opinion officielle a-t-elle traité les articles du Prince-

---

(a) On trouvera des précisions intéressantes pour ces journaux dans l'ouvrage de Charles Ledré : « La Presse à l'assaut de la Monarchie » - Collection Kiosque - Armand Colin, 1960 - 269 pages.

(b) Voir la thèse de Charles Alméras : Odilon Barrot, avocat et homme politique. Paris - Mappus, 1948 - in-8° - 371 pages.

prisonnier par le mépris.

## II. - *Les Articles de Louis-Napoléon Bonaparte*

Ce sont, comme nous l'avons dit, des articles de circonstance. C'est ainsi que les articles concernant l'armée ont coïncidé avec le projet de loi du Maréchal Soult ; l'article sur l'amnistie a été publié à l'occasion du voyage de Louis-Philippe à Windsor ; la question des « nobles » est une allusion à l'anoblissement du chancelier Pasquier.

Il serait fastidieux d'analyser cette prose article par article ; aussi avons-nous préféré regrouper les idées par grandes questions traitées (a) pour y rechercher une doctrine d'ensemble. Il sera toujours utile de mettre en parallèle les opinions du prisonnier et les réactions de l'Empereur pendant la période suivante. Ainsi, pourra-t-on apprécier dans quelle mesure Louis-Napoléon Bonaparte a pu mettre en pratique ses idées du temps de « l'Université de Ham ».

### *Politique Générale*

Ce sont les principes de gouvernement qui ont inspiré le plus souvent Louis-Napoléon Bonaparte, et on peut trouver des développements sur ce thème dans 7 articles ; l'exemple du bon gouvernement, à opposer à celui de Louis-Philippe, est recherché auprès de Napoléon Bonaparte, mais surtout pour la période du Consulat ; la période impériale est, au contraire, critiquée. (9, 10)

Répondant à un article de Lamartine qui soutenait que le Consulat avait détruit en France la liberté, Louis-Napoléon commence par tracer un sombre tableau de la situation en 1799 ; la France corrompue et en désordre, les généraux en rébellion, la menace toujours présente du retour à l'Ancien régime, les mesures d'exception ayant supprimé la liberté.

« Le général Bonaparte débarque à Fréjus et la France, dit M. de Cormenin (b), court au-devant d'un homme les mains pleines du pouvoir et dit : sauvez-moi ». Je ne défends pas, ajoute Louis-Napoléon Bonaparte, le principe de la Révolution (c) du 18 Brumaire, ni la manière brutale dont elle s'est opérée, mais la question importante est de savoir si le 18 Brumaire sauva ou non la République. Puis le prince fait

---

(a) On trouvera pour chaque citation un numéro de référence à l'article dont il s'agit, selon la liste donnée ci-dessus (Introduction).

(b) A son sujet, voir le livre de M. Paul Bastid. Cormenin : (Louis-Marie de La Haye, Marquis de) Maître des requêtes sous la Restauration, député de l'opposition sous Louis-Philippe, pamphlétaire, député modéré en 1848, Conseiller d'Etat sous le Second Empire (1788-1868).

(c) On ne trouve nulle part le 18 Brumaire qualifié de Coup d'Etat, mais de Révolution.

remarquer que le Premier Consul rétablit l'ordre, réunit tous les républicains, ramène la régularité des finances, de la justice, de l'administration, réconcilie le Clergé avec la nation par le Concordat, ouvre les prisons, rappelle les proscrits, et obtient la paix. Et après cette évocation du Consulat, Louis-Napoléon conclut :

« Beaucoup de gens regrettent le Consulat... ils regrettent cette administration intègre qui avec un budget de 700.000.000 répandait partout la prospérité ; enfin ils regrettent cette politique puissante et fière qui nous avait rendus la première nation du Monde. (Tout éloge du Consulat, et c'est normal dans de tels articles, est une critique de la politique de Louis-Philippe, réputée inverse).

Louis-Napoléon soutient aussi que la mission de Napoléon I<sup>e</sup> a été de propager la révolution en Europe, et d'y faire triompher les idées de Liberté, d'Égalité, et de Nation : « ...il dissout 253 états féodaux, détruit le servage de la Vistule au Rhin, pacifie les cantons suisses, crée des germes puissants de nationalités,... en Espagne détruit l'inquisition et installe un gouvernement plus éclairé que depuis 28 ans ». (10)

En ce qui concerne la France elle-même, se livrant au jeu des comparaisons Louis-Napoléon affirme qu'il y avait plus d'élèves dans les lycées en 1812 qu'en 1840, moins de délits qu'en 1843, que les salaires ouvriers étaient plus élevés qu'aujourd'hui. Enfin, « 103 vaisseaux de ligne furent construits de 1804 à 1812, et 4 seulement de 1814 à 1842 ».

Par ailleurs, Louis-Napoléon insiste sur la nécessité d'assurer à un régime une *base populaire*.

« Un gouvernement doit puiser sa force morale dans un principe, et sa force physique dans une organisation ; et, la révolution nous a légué l'individualisme, à la place du système féodal, sans constituer un autre système ». (11) « Le régime de Louis-Philippe n'a pu créer qu'une fausse noblesse, faisant à la sourdine quelques petits ducs, quelques petits comtes sans autorité et sans prestige ». (25)

Il faut que les lois aient le caractère national et démocratique ; « La France n'est point organisée dans ses intérêts, ses mœurs, ses besoins ; ni le pouvoir, ni la liberté ne sont solidement constitués... nous ne voyons que des grains de sable qui, réunis, formeraient un bloc inébranlable, dispersés ne sont que poussière ». (10)

En liaison avec cette union entre le peuple rassemblé et un pouvoir fort, nous remarquons quelques idées de réforme des habitudes parlementaires : pour améliorer le travail des assemblés, il faudrait, « mettre plus de promptitude dans l'installation du gouvernement et la discussion de l'adresse ; exiger qu'un projet ne soit valable qu'après trois lectures ; obliger un député qui veut s'absenter à s'arranger avec un député de l'opposition, afin que les absences n'influent pas sur la force des partis.

Enfin abolir la tribune, et obliger chaque député à parler de sa place.

Cette dernière réforme était destinée dans l'esprit de Louis-Napoléon à permettre aux députés timides de s'exprimer avec moins d'appréhension qu'à la tribune. (Cette question a d'ailleurs été débattue à l'époque à la Chambre).

On peut lire d'autre part (13) un projet de ministres techniciens : actuellement, « l'opinion politique est tout ; la valeur intrinsèque, les connaissances spéciales ne sont rien ». « La politique devrait avoir son orateur (qui serait le premier ministre) les affaires doivent avoir leurs ministres » ; dans une telle hypothèse, les crises ministérielles se résoudraient par un simple changement du Président du Conseil, les ministres, administrateurs compétents, restant en place.

Enfin, on trouve des attaques très vives contre l'avilissement et la corruption du gouvernement Guizot : on peut lire un parallèle entre Jacques II et Louis-Philippe (1)

« A cette époque (1685) il y avait dans la nation une apathie générale, les changements politiques qui avaient eu lieu dans le court espace de 50 ans avaient usé les caractères, affaibli les croyances, et presque détruit l'opinion publique... Il y avait un grand relâchement de principe dans les hautes classes, et dans les classes inférieures un servilisme (sic) intéressé envers le pouvoir et une soif immodérée de places... le peuple contemplait les débats des chambres comme on contemple un combat de coqs ».

(La comparaison entre ces deux régimes n'était pas originale. Elle était dans tous les esprits, et rappelée à l'envi dans les discours et articles politiques). Louis-Napoléon, proposant un même contrat à toutes les oppositions, pouvait s'écrier : « Malgré la division des esprits, ce fut la haine contre un pouvoir antinational qui les rangea sous le même drapeau... Dès lors, la cause de Jacques II fut irrévocablement perdue. Le Roi avait beau se vanter d'être entouré d'hommes qui avaient servi tour à tour la République, Cromwell et Charles II, ces hommes ne représentaient aucun parti... et depuis la Restauration, 28 années s'étaient écoulées déjà ».

On notera cette coïncidence amusante : il y avait en 1843, 28 ans que l'Empire s'était définitivement effondré.

### *Politique Extérieure*

On trouve dans plusieurs articles des allusions à la politique extérieure de Louis-Philippe, très sévèrement jugée, bien entendu ; dans un texte (4) très révélateur, commentant les enseignements de l'Empereur, Louis-Napoléon souligne, d'une part, qu'il n'est pas nécessaire de se lier servilement avec une grande puissance (sous-entendu, avec l'Angleterre) et il rappelle ce que fut la France unie sous un chef audacieux ; il s'exprime

ainsi : « Quand on a l'honneur et le bonheur tout à la fois d'être la France, il faut comprendre toute la portée de cette position de faveur, et de NATION-SOLEIL qu'on est, ne point se transformer en NATION-SATELLITE ».

On trouve également ces lignes : (24) « Il semblerait que la France ait besoin d'une autre force que la sienne propre pour se faire respecter, d'une autre voix que la sienne pour être écoutée dans le Congrès des Rois ». « (la France) est aux nations de l'Europe ce qu'est le lion aux êtres qui l'entourent »...

On pourrait multiplier les citations : tous les articles sont imprégnés d'un nationalisme ombrageux ; c'est toujours l'Angleterre qui paraît être l'ennemi héréditaire. On peut lire à l'occasion de la visite de Louis-Philippe à Windsor en Octobre 1844 : « Il n'y a rien à espérer des hommes qui ne recherchent que l'amitié de Wellington ». (a)

Cependant, tout en défendant à ce point l'indépendance nationale, Louis-Napoléon Bonaparte affirme (déjà) qu'on ne doit pas rechercher la guerre. Il affirme (24) « Il faut avoir un SYSTÈME équitable et élevé, oser l'avouer franchement et le défendre avec vigueur... prouver que la France n'a aucune velléité de conquêtes... Or, (le gouvernement), au lieu de rassurer l'Europe par sa conduite... l'a sans cesse inquiétée en entreprenant quelques conquêtes ou quelques expéditions qui troublaient l'harmonie générale sans augmenter l'influence de notre Patrie » ; Pour Louis-Napoléon, une France forte et indépendante peut servir de trait d'union entre les peuples pour maintenir la Paix : et il propose en exemple, non pas le Premier Consul mais Henri IV. (24) Henri IV prévoyait qu'il fallait que toutes les nations fussent égales en puissance... L'égalité est source de toute justice...

On peut encore relever cette apostrophe aux tenants du régime, qui prend un relief particulier à propos du Second Empire : « ...le véritable auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais celui qui l'a rendue nécessaire par une politique sans grandeur, sans dignité, sans bonne foi ».

### *L'Armée*

C'est la discussion, puis l'abandon du projet de loi du Maréchal Soult sur le recrutement de l'armée en 1842 qui ont inspiré à Louis-Napoléon une série d'articles sur ce sujet ; la crise de 1840 avait montré que la France ne disposait pas de forces suffisantes pour faire face à une guerre en Europe. Le projet Soult, tout en maintenant le tirage au sort, prévoyait un service de 8 ans, (au lieu de 7 depuis 1830). Chaque contingent n'était maintenu sous les drapeaux que selon « la capacité

---

(a) On peut observer que Wellington ne jouait plus de rôle politique depuis 1834 et qu'il n'était plus que chef (honorifique) de l'armée.

des finances ». Le projet adopté par la Chambre des pairs par 97 voix contre 6, avait été repoussé par les députés par 178 voix contre 78 et abandonné ; la fin de la crise ne semblait plus par ailleurs justifier un tel projet. (a)

Dans les articles du « Guetteur » Louis-Napoléon commence par reprocher au régime de n'avoir pas, depuis 12 ans, organisé le pays : « Il ne suffit plus aujourd'hui, à une nation d'avoir quelques centaines de chevaliers bardés de fer, ou quelques milliers de condottieri et de mercenaires, pour maintenir son rang et son indépendance ; il lui faut des milliers d'hommes armés »... « Une Nation, a dit l'Empereur, ne manque jamais d'hommes même après ses guerres les plus désastreuses, mais elle manque souvent de soldats ».

Le Prince prend donc nettement position contre une armée de métier, pour une armée populaire et donc pour l'abandon du système du tirage au sort. Il s'exprime ainsi : « Il ne faut pas... de barrière entre le citoyen et le soldat... En Prusse, tout le peuple est armé pour défendre la Patrie, tandis qu'en France, seule la bourgeoisie est armée pour la défense des intérêts privés... En Prusse, on ne connaît pas ce trafic qu'on peut appeler traite des blancs, ce qui se résume par ces mots : Acheter un homme quand on est riche, pour se dispenser du service militaire, et envoyer un homme du peuple pour se faire tuer à sa place ».

Louis-Napoléon pense qu'en ne maintenant les hommes de 20 à 27 ans que 4 ans dans l'active et 3 ans dans la réserve, pour un contingent de 80.000 hommes par an, les non appelés du contingent formeraient une Garde Nationale du 1<sup>er</sup> ban, et les hommes de 27 à 35 ans une Garde Nationale du 2<sup>e</sup> ban, entraînées régulièrement et assemblées aux troupes d'active lors des grandes manœuvres de printemps. En cas de guerre, on pourrait réunir en masse l'armée et la Garde Nationale.

« Ce système, estime Louis-Napoléon, donnerait à la France une armée de 1.500.000 hommes, moins coûteux que les 344.000 actuels. Mais il aurait fallu admettre ce principe égalitaire, et armer chaque citoyen chez lui comme un milicien » ; d'après Louis-Napoléon, Louis-Philippe refuserait ce principe, par crainte d'une insurrection populaire.

Enfin, pour conclure sur cet aspect de la question : « N'est-il pas temps de profiter de la paix pour mettre la France en état de résister à toute invasion, et le meilleur moyen à prendre ne serait-il pas d'adopter un système analogue à celui que nous proposons, système que l'Empereur lui-même émettait au Conseil d'État, lorsqu'il s'écriait : « Pursuivez donc les bans de la Garde Nationale, que chaque citoyen connaisse son poste

---

(a) A propos de l'organisation militaire de la France à cette époque, on peut lire l'ouvrage de M. Paul Bastid : *Les institutions politiques de la Monarchie Parlementaire française*. Paris, Sirey 1954. In-8° - 425 pages.

au besoin ; que M. Cambacérès que voilà soit dans le cas de prendre son fusil si le danger le requiert, et alors vous aurez vraiment une nation maçonnée à chaux et à sable, capable de défier les siècles et les hommes ».

Devenu Empereur, cependant, le prisonnier de Ham n'a pas voulu, ou n'a pas pu réaliser cette armée populaire, et a utilisé une armée de métier dont le principe même lui apparaissait si nuisible en 1843 ; lors de la discussion de la Loi Niel, adoptée en Février 1868, nous pouvons remarquer que le rapporteur du projet, parlant du Corps Légitif (Novembre 67) prenait pour base de cette réforme militaire non pas les idées de Louis-Napoléon, mais celles du Maréchal Soult, auxquelles il se réfère précisément.

### *L'Algérie*

A propos de l'Algérie, et faisant allusion aux hésitations de la politique du régime de Juillet, Louis-Napoléon accuse celui-ci d'incapacité : (1)

« Notre domination en Algérie est incertaine et coûteuse... La plaine de la Mitidja qui est sous la place d'Alger n'est pas même à l'abri de l'incursion des Arabes qui reparaissent toujours plus menaçants alors que les bulletins officiels les déclarent à jamais terrassés et soumis ». Un peu plus loin, nous voyons Louis-Philippe accusé de faire de l'Algérie un moyen de gouvernement, une souape de sûreté pour l'armée et un moyen d'avancement pour les officiers dociles. Les raisons de l'échec lui semblent, là encore, se trouver dans le « système »... « qui rend ruineux pour la métropole la conquête du Nord de l'Algérie » ; « Trente deux mille et UN hommes (sic) prirent la haute et la basse Égypte et une partie de la Syrie, et en moins d'une année ils soumirent promptement ces pays à l'influence française... ils combattaient les mamelucks, les Anglais, la peste... Avons-nous donc dégénéré ? NON, la nation est toujours la même, il n'y a que l'impulsion donnée qui soit différente

... « En 1800, il existait une entière confiance entre le chef et le soldat, on savait que les ministres... ne pouvaient être à la solde du cabinet de Saint-James, et enfin on vivait et on mourait avec bonheur, parce qu'on savait que c'était vivre et mourir pour la gloire et la prospérité de la France ».

Louis-Napoléon croyait comme beaucoup de ses contemporains, que l'on pourrait exploiter en Algérie des plantations tropicales. « A quelques journées de Toulon, une vaste Colonie va se fonder qui fournira à la métropole les produits des climats de la zone torride » ; il trouve même l'occasion avec quelque exagération, d'un parallèle avec l'expédition d'Égypte : « de même que jadis l'Égypte devait remplacer la perte de Saint-Domingue et des Antilles et concilier la liberté des Noirs avec les intérêts de nos manufactures... nous aurons

transporté nos colonies à nos portes et le rêve d'un grand homme sera en partie réalisé : la Méditerranée sera devenue un lac français ». (a)

Ces espoirs économiques étaient d'ailleurs partagés par une partie de l'opinion française, et notamment par les légitimistes qui défendaient en même temps la dernière entreprise des Bourbons.

Un dernier mot à propos de l'Algérie : Louis-Napoléon reproche à Louis-Philippe de n'avoir pas utilisé ce territoire « pour détruire le paupérisme en France » (14). C'est la seule allusion à l'Extinction du paupérisme que nous trouvions dans ces articles, en dehors du texte de la brochure.

### *Le Travail*

On peut citer tout d'abord à ce sujet la seule protestation du « Guetteur » contre un retard imposé en haut lieu à la publication d'un article (16) ; on peut lire à la date du 14 Janvier 1844 : « Il y a plus de huit jours que cet article nous a été envoyé de Ham ; nous regrettons d'avoir été obligés d'en retarder la publication ; nos lecteurs ont déjà été à même d'apprécier les vues élevées du Prince Louis-Napoléon sur plusieurs questions fondamentales »... etc...

Or, en ce qui concerne le Travail et le Commerce, on peut dire que les idées du prince-prisonnier peuvent se résumer ainsi :

a) Il faut accroître le protectionnisme :

Beaucoup de fabricants étaient inquiets, notamment à Saint-Quentin, de l'issue des négociations tendant à favoriser les tissus de coton anglais en France ; d'autre part, on avait prêté au Gouvernement le projet de faire subir au sucre de betterave la concurrence des sucres de canne des Antilles, d'un prix moins élevé. Louis-Napoléon Bonaparte se joint ici aux inquiétudes des industriels, et déclare (16) : « Nous voulons que les lois tendent à favoriser le bon marché des produits en augmentant les institutions de crédit, en diminuant le taux des escomptes, en facilitant les voies de transport, mais non en créant une concurrence étrangère », et un peu plus tard (17) :

« Si nos exportations en Grande-Bretagne d'objets manufacturés ont doublé depuis 1827, les importations des objets manufacturés anglais en France ont sextuplé depuis la même époque.

...la faiblesse de notre politique se prouve clairement par

---

(a) On retrouve ici certaines idées des Saint-Simoniens : on connaît l'influence de cette école sur les conceptions économiques de Louis-Napoléon Bonaparte.

Ce Journal paraît le Jeudi et le Dimanche.

Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de 11 fr. pour 6 mois, et la ville: 10 fr. francs p<sup>r</sup> l'intérieur du dép<sup>t</sup>, et 13 fr. pour le dehors.

# LE GUETTEUR,

Journal de St-Quentin et de l'Arrond<sup>t</sup>:

Politique, Commerce, Agriculture, etc.; - A

## L'ALGERIE ET LE GOUVERNEMENT.

Depuis douze ans plus de 70 mille français ont perdu la vie en Algérie, plus de 500 millions de fr. y ont été dépensés, et malgré les nouvelles des plus satisfaisantes que nous apportait hier encore le *Moniteur algérien*, notre domination n'y est pas plus assurée que le premier jour. Les gouverneurs-généraux se sont succédé les uns aux autres, les princes y ont été faire maintes expéditions, nos soldats ont pris des villes, traversé des déserts, atteint les contreforts de l'Atlas, et malgré tant d'efforts la plaine de la Mitidja, qui est sous le feu de la place d'Alger, n'est pas même à l'abri de l'incursion des Arabes, qui reparaissent toujours plus menaçants alors que les bulletins officiels les déclarent à jamais terrassés et sonnés.

Naguère encore le général Bugeaud et les organes du gouvernement annonçaient pour la vingtième fois peut-être la destruction complète de la puissance d'Abd-el-Kader, et voilà qu'aujourd'hui le chef arabo relève la

rivages opposés un beau climat, et une terre fertile qui récompensera généreusement leur travail, de même que jadis l'Egypte devait remplacer la perte de St-Domingue et des Antilles, et concilier la liberté des noirs avec les intérêts de nos manufactures. De même aujourd'hui nous allons fonder au pied de l'Atlas un royaume que la guerre continentale ne pourra pas nous enlever, car au lieu d'être à 2,000 lieues, nous aurons transporté nos colonies à nos portes, et le rêve d'un grand homme sera en partie réalisé. La Méditerranée sera devenue un lac français.

Telle était l'opinion du pays, mais les hommes du pouvoir au contraire disaient: « L'Algérie sera dans nos mains ce que sont toutes nos institutions, un moyen de gouverner et pas autre chose. Nous avions promis de vendre Alger, mais il nous est impossible d'exécuter notre promesse. L'Angleterre ne tiendra même pas à son exécution lorsque nous lui aurons prouvé que cette possession est plutôt onéreuse qu'utile à la France. Il faut que l'Algérie nous serve de source de succès. Nous

mer. L'Egypte était à jamais ministration française.

Avions-nous donc dégon d'hui contempler les expéviellards énervés qui regardent de la jeunesse. Non, la n<sup>e</sup> n'y a que l'impulsion d'au moins 30 mille hommes sous la R<sup>e</sup> fois plus pour la France q<sup>u</sup> depuis douze ans, se battre ce n'est pas que nos soldats nos officiers moins habile d'aujourd'hui n'est pas la existait une entière confiance on savait que les ministres ne pouvaient pas être à la s<sup>e</sup> et enfin on vivait et on n<sup>e</sup> qu'on savait que c'était vivre la prospérité de la France.

Début de l'article sur l'Algérie.

n reciproc  
ivilisation  
nnateurs;  
ibution du  
pêcher la  
plus d'au  
plus bas  
ie de pré  
s ouvrage  
unte à la  
accueillez  
es vôtres.  
doit tou  
similaire  
nsomma  
débouché  
e les plus  
n nations  
égorge de  
olonies ne  
coton, de  
rons-nous  
ntérieur,  
nt qu'avec

glomérer dans les villes. Nous voulons qu'on établisse sur des bases larges et généreuses l'association entre les ouvriers et ceux qui les emploient ; qu'on mette un droit sur les machines, en calculant leur force, non sur celles des chevaux, mais sur le nombre d'hommes dont elles remplacent le travail et qu'on destine cet impôt au soulagement de ceux qui sont jetés journallement en dehors du mouvement qui augmente les richesses nationales.

Nous voulons que les lois tendent à favoriser le bon marché des produits en augmentant les institutions de crédit, en diminuant le taux des escomptes, en facilitant les voies de transport, mais non en créant une concurrence étrangère. Alors le vil prix de la marchandise sera le résultat de la civilisation, et non le résultat de la falsification et de l'oppression des ouvriers ; alors enfin l'instinct du consommateur sera d'accord avec l'instinct du producteur. Il n'y aura plus de haine ni de jalousie entre le pauvre et le riche et nous pourrons dire avec orgueil : *Le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage, le triomphe de la révolution a détruit le servage, le triomphe de la démocratie a détruit le paupérisme.*

X. X.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENCE DE M. SAUZET.—Séance du 12 janvier.

A deux heures la séance est ouverte et le procès-verbal est adopté. Le président donne lecture du projet d'adresse. Nous en ferons connaître les paragraphes lors de la discussion qui est fixée à lundi. Un paragraphe sur le serment excite un sentiment d'approbation presqu'unanime.

Le ministre des finances communiqua à la chambre la liste des

à un an de pris  
Le gérant de  
à deux ans de

— Dans sa  
bre des député  
mémoire de M.

Elle a nomm  
dier, Bonin, B  
Muiron et Lem  
tendre avec le  
intérêts de l'ag  
ter les moyens

— Comme l  
eur en anno  
commission de  
Marc-Girardin  
d'adresse.

— Le gouv  
malgré, le pay  
ponse du roi a  
ce délicieux o

Un membre  
de dissiper la d  
norable pair e  
fait jour dans l  
aussi nettemen

ces chiffres (a) : à chaque génuflexion du Cabinet, les importations étrangères augmentent de plusieurs millions et nos exportations diminuent avec notre honneur et notre influence » ; et ce principe très caractéristique de l'époque... « le commerce extérieur doit toujours s'alimenter des surplus des produits qui n'ont pas leur similaire à l'étranger »...

En revanche, Louis-Napoléon estime que l'on devrait trouver de nouveaux débouchés commerciaux en France même, par l'augmentation de la consommation intérieure. Cette idée est loin d'être abandonnée de nos jours.

Il observe (16) : « Sur près de 35.000.000 d'individus, il y a 27.000.000 de Français qui ne boivent pas de vin, 31 qui ne mangent pas de sucre, 20 qui ne portent pas de souliers, 31 qui ne mangent pas de viande, 18 qui ne mangent pas de froment ». (b)

« Qu'avez-vous besoin de rechercher des consommateurs en Chine, au Brésil ?... ».

b) Il faut créer l'association Capital-Travail : cette proposition est faite en ces termes : (16) « Nous voulons qu'on rétablisse sur des bases larges et généreuses l'association entre les ouvriers et ceux qui les emploient ». Le commentaire indique ensuite que la valeur gagnée par l'emploi des machines devrait se trouver reversée en partie aux ouvriers, sans toutefois préciser comment. Mais ce principe très moderne inspire à Louis-Napoléon cette péroration : « Alors, il n'y aura plus de haine entre le pauvre et le riche, et nous pourrons dire avec orgueil : le triomphe du Christianisme a détruit l'esclavage, le triomphe de la révolution a détruit le servage, le triomphe de la démocratie a détruit le paupérisme ». (16)

### *Les Questions Religieuses*

La question la plus importante était celle de la liberté de l'enseignement, réclamée par les catholiques : or Louis-Philippe ne tenait pas, on le sait, à abandonner le principe du monopole institué par Napoléon.

Dans cette affaire, Louis-Napoléon Bonaparte a adopté une position moyenne ; il observe : (15) « ... les ministres de la religion en France sont en général opposés aux idées démocratiques ; leur permettre d'élever sans contrôle des écoles, c'est leur permettre d'enseigner au peuple la haine de la liberté... ».

---

(a) Tout un tableau statistique officiel reproduit.

(b) Affirmations basées sur des calculs du type suivant « sachant que la consommation annuelle de la France est de 23 millions 1/2 d'hectolitres de vin, la classe aisée en consommant 365 litres par an et par tête, on a environ le nombre des consommateurs riches en divisant la consommation totale par la consommation individuelle (16 - note en bas de page)

Mais il ne faudrait pas non plus aller jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat : « leur retirer leur salaire, c'est les laisser retomber de tout leur poids sur le peuple, c'est les forcer à exiger de nouveau la dîme pour leur entretien... ».

Il penche pour une solution de rapprochement, qui serait facilitée par l'éducation des futurs prêtres dans les lycées : « le clergé cessera d'être ultramontain dès qu'on le forcera à s'élever en puisant sa propre éducation aux mêmes sources que la majorité des citoyens » ; « que l'éducation du clergé se fasse donc en France comme en Allemagne ; ...Les prêtres deviendront citoyens, et les citoyens deviendront plus religieux ». (a)

### *L'Amnistie*

Nous pouvons étudier deux textes concernant l'amnistie pour les prisonniers politiques ; dans une lettre du 18 Avril 1843, (3) Louis-Napoléon exprime cette idée qu'il n'accepterait qu'une amnistie totale, et non pas seulement une autorisation de quitter le pays. Dans un article du 24 Octobre 1844, à l'occasion d'une amnistie partielle, (b) il réclame la libération de ses compagnons de l'affaire de Boulogne, et notamment de Montholon, Voisin, Mesonan, et Parquin. Il fait allusion aux autres condamnés politiques, mais sans lier son sort au leur, ainsi que le « Guetteur » pouvait le faire. Il s'exprime notamment ainsi : « (23) nous sommes heureux sans doute que quelques victimes de nos troubles civils aient été rendus à la vie et à leur famille ; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il y a aujourd'hui dans les prisons, entre les Blanqui, les Barbès, les Hubert, pour lesquels la presse démocratique a justement élevé la voix, et que mine la maladie, quatre hommes dont les noms auraient dû figurer les premiers sur la liste de l'amnistie ; car, si nous avions à notre tête des hommes généreux, ils sauraient que trente années de services glorieux (c) doivent effacer ce que constitutionnellement nous appellerons une erreur ».

### *CONCLUSION*

Il y a dans ces articles un grand nombre de questions sur

---

(a) Pour toutes les questions concernant l'enseignement et la religion à cette époque, on consultera avec fruit l'ouvrage récent de M. Louis Trénard, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille : *Salvandy en son Temps*, Publication de la Faculté des Lettres de Lille, chez Giard, 1968 - in-8° - 980 pages avec Bibliographie.

(b) Pour le Complot de Boulogne, cette amnistie a bénéficié à Théodore de Forestier et Napoléon Ornano (10 ans de prison) et Jules Barthélémy Lombard (20 ans).

(c) Allusion à Montholon - 1783-1853, compagnon de captivité de Louis-Napoléon, qui avait, en 1844, 61 ans.

lesquelles Louis-Napoléon Bonaparte ne diffère pas des autres opposants à Louis-Philippe ; la pourriture du régime, son indifférence à toute critique, son immobilisme, sa soumission à l'Angleterre. Ce qui fait son originalité est peut-être *l'adhésion à un principe* ; celui du chef, incarnant l'idée de patrie, soutenu par l'adhésion populaire, dirigeant fermement une politique clairement tracée. A le lire, ce nationalisme, cette fermeté, permettraient d'aplanir tous les obstacles ; qu'il s'agisse de l'ordre politique, de l'ordre social, de l'Algérie, etc...

Quelle serait la nature de ce régime ?

Il ne l'explique jamais nettement ; on lit qu'il doit être démocratique ; mais on ne sait si le peuple devrait s'exprimer ou non par plébiscite. Le suffrage universel n'est pas lui-même clairement proposé. La république n'est pas non plus le meilleur régime ; et si la louange de Napoléon I<sup>er</sup> est constante, Louis-Napoléon ne souhaite pas ouvertement le retour à l'Empire. Il demeure très prudent à propos des réformes politiques à appliquer, pour lui le changement de régime, de système est fondamental, ce qui est bien souvent une manière de ne pas répondre à la question.

Cependant, on ne trouve pas ici uniquement une critique pure et simple de la monarchie de Juillet : les propositions concernant l'armée, l'organisation du travail, les « spécialités » auraient pu donner lieu à des réformes profondes ; il se trouve cependant que, devenu Président de la République, puis Empereur, Louis-Napoléon Bonaparte n'a pas donné suite à ces suggestions. On pourrait même trouver à propos de l'alliance britannique, du libre échange, de la politique algérienne, de la paix, des affaires sociales, bien des contradictions entre les idées exprimées dans le « Guetteur » et celles appliquées ensuite : sans doute les circonstances et notamment la conjoncture économique ont-elles joué un grand rôle ; mais tout cet ensemble laisse penser que les idées de Louis-Napoléon étaient surtout dominées par l'opportunisme.

A aucun moment, l'ordre social et économique n'est remis en cause dans ces articles ; la prudence des propositions concernant le travail et la religion, la défense du protectionnisme, rangent le prisonnier de Ham parmi les défenseurs de la bourgeoisie, à laquelle il semble s'adresser bien plus qu'au peuple.

Nous avons à faire bien plus à un opposant qu'à un réformateur ; et la référence constante au Premier Empire donne à ses propositions une tendance générale orientée vers le passé.

---

#### SOURCES ET OUVRAGES CONSULTÉS

- « Le Guetteur » - 1843-1844.
- « Le Journal de Saint-Quentin » - 1843-1844.

- « Moniteur Impérial » - 1867-1868.
  - Œuvres de Napoléon III - Paris 1854.
  - Charles GOMART : Ham, son château, ses prisonniers - 1864.
  - Charles GOMART : Éloge de Calixte Souplet dans « Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin » - 1867.
  - Th. COLLART : Félix Davin, conférence prononcée à la Société Académique de Saint-Quentin - 1864.
- 

Liste des articles parus dans le « *Progrès du Pas-de-Calais* »

Ils refont le passé . . . . .	1 - 1 - 43
La traite des nègres, les philanthropes, le droit de visite . . . . .	4 - 2 - 43
* L'Algérie et le Gouvernement . . . . .	16 - 2 - 43
* L'Union fait la force . . . . .	10 - 3 - 43
* Opinion de l'Empereur sur les rapports de la France avec les autres puissances de l'Europe .	23 - 3 - 43
L'Opposition . . . . .	1 - 4 - 43
Traité de commerce avec l'Angleterre . . . . .	13 - 4 - 43
* Projet de loi sur le recrutement de l'armée . . . . .	29 - 4 - 43
2° . . . . .	3 - 5 - 43
3° . . . . .	5 - 5 - 43
4° . . . . .	7 - 5 - 43
Le système actuel n'a point de racines . . . . .	10 - 6 - 43
Les conservateurs et Espartero . . . . .	6 - 7 - 43
Lettre d'un diplomate étranger à l'un de ses amis à Paris . . . . .	5 - 8 - 43
Entrevue de la reine Victoria et de Louis-Philippe . . . . .	4 - 9 - 43
* Réponse du Prince Louis-Napoléon à M. de Lamartine . . . . .	14 - 9 - 43
* Améliorations à introduire dans nos mœurs et nos habitudes parlementaires . . . . .	18 - 9 - 43
* Des gouvernements et de leurs soutiens . . . . .	4 - 10 - 43
Le Conseil général de la Corse et la famille Bonaparte . . . . .	16 - 10 - 43
Profession de foi démocratique du prince Louis-Napoléon Bonaparte . . . . .	8 - 10 - 43
* Les Spécialités . . . . .	17 - 11 - 43
* Le Clergé et l'État . . . . .	19 - 11 - 43
	13 - 12 - 43

* Le Travail . . . . .	6 - 1 - 44
* Le Commerce et le Travail . . . . .	26 - 1 - 44
* L'Extinction du paupérisme . . . . .	1 . . . . .
	3 - 5 - 44
	2 . . . . .
	7 - 5 - 44
	3 . . . . .
	11 - 5 - 44
	4 . . . . .
	15 - 5 - 44
	5 . . . . .
	19 - 5 - 44
Vieille histoire toujours nouvelle . . . . .	3 - 9 - 44
Lettre du Prince Louis-Napoléon Bonaparte au « Constitutionnel » . . . . .	17 - 9 - 44
* L'Amnistie . . . . .	18 - 10 - 44
* La Paix . . . . .	6 - 11 - 44
* Les Nobles . . . . .	23 - 12 - 44

Les articles marqués d'un (\*) ont paru également dans le  
« Gueutteur ».

par André TRIOU,  
professeur au Lycée de Saint-Quentin.  
1968

N. B. — Ce mémoire, réalisé sous la direction de M. le Professeur Trénard, de la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille, est publié avec son aimable autorisation.

